

LIVRET GUIDE

L'ARGILE

.1:
POUR
L'UTILE
ET LE BEAU

NOTRE
TERRITOIRE:
UN
SOUS-SOL
ET DES
HOMMES



BIOSPHERE

Fontainebleau & Gâtinais



GÉO FONTAINEBLEAU
ET GÂTINAIS
FESTIVAL



Table des matières

L'argile : pour l'utile et le beau	1
1) Géologie et gisements.....	3
2) Tuiles et briques	4
Histoire :	4
Une entreprise exemplaire : la tuilerie de Bezanleu	9

**Pour obtenir des données complémentaires sur l'ensemble de ces parties,
voir le site web du Géofestival Ile de France à : www.geofestival.org**

1) Géologie et gisements

L'argile est le matériau de base qui a historiquement servi à la fabrication de produits communs comme les poteries, les tuiles et briques (l'utile), mais aussi plus élaborés comme les faïences et les céramiques fines (le beau).



Carte des gisements d'argile de Seine et Marne et d'Essonne (Document DRIEE)

Vert foncé : argiles nobles pour céramiques et réfractaires, vert clair : argiles communes pour tuiles et briques

Régionalement, on s'est en fait servi de divers produits argileux, qui proviennent de l'exploitation de formations d'âges géologiques variés, affleurant à proximité des lieux d'utilisation. Ce sont du sommet à la base :

- les marnes (ou argiles) vertes et blanches du Sannoisien inférieur, abondantes dans la région de Moret sur Loing, de Sorques (ayant donné la fameuse « Terre de Moret ») et de Melun (utilisation pour tuiles et briques), ainsi qu'en Essonne.
- l'argile de l'Yprésien, qui peut contenir des argiles blanches kaoliniques, plus pures, utilisées en particulier pour la faïencerie de Montereau . Il y avait par exemple à la Colonne (entre Moret et Montereau) un gisement d'argile blanche qui a été utilisé pour cela.
- et l'argile plastique du Sparnacien, utilisée par exemple pour la poterie à Château Landon , pour les tuiles et briques à Bezanleu et depuis très longtemps dans la région voisine de Provins pour tous usages.

Les manufactures de porcelaine se développent dans les départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, du fait de la proximité des matières premières : la forêt de Fontainebleau fournit le bois pour le four et le sable blanc qui entre dans la composition de la fabrication de la pâte, et l'argile est abondante dans différentes formations régionales. Seul le Kaolin, utilisé pour la porcelaine, provenait de St Yrieix (Massif Central).

2) Tuiles et briques

Histoire :

Dans la région, les traces les plus anciennes de l'utilisation d'argile remontent au **Néolithique**, période allant de 5100 à 4700 avant Jésus Christ. Le Musée de la Préhistoire de Nemours en expose plusieurs exemples dont celui-ci-dessous.



Poterie bouteille de Bourron Marlotte, datant du Néolithique- Musée de la Préhistoire de Nemours
(Photo Préhistoire en Ile de France, APRAIF, Nemours, 2008)

Les fabriques de tuiles et briques sont très répandues dès la fin du Moyen Âge. Parmi les plus importantes et celles qui ont duré plusieurs siècles, on connaît :

- **13^e siècle** : fondation de la Meson de la Tieulerie dans l'aire géographique englobant Villemer et Villemaréchal. En 1332, après un siècle de fonctionnement, elle a des revenus importants de 200 livres. « *D'autre part de nombreuses tuileries ont toujours été installées dans la région, grâce à la qualité des argiles. Parallèlement, de nombreuses tuileries sont citées dans des documents s'échelonnant du 15^e au 17^e siècle* » (Garmy Christine, 2012).
- **1602** : Edification d'un four à briques à Thomery pour les besoins de la construction des hôtels de la cour. Ce premier four s'étend et devient la briqueterie d'Effondré, active jusqu'au milieu du 19^e siècle.



Briquetterie d'Effondré à Thomery (en bord de Seine, à gauche du gué): plan de 1602



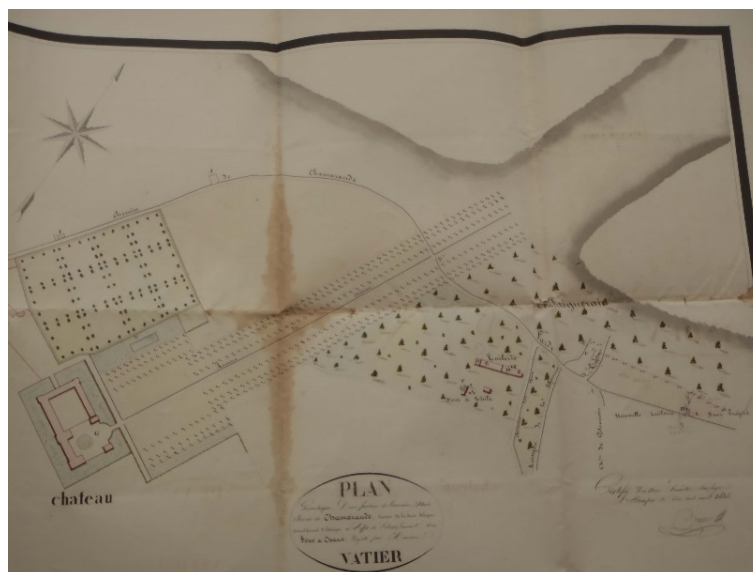
" Enseigne " de la briquetterie d'Effondré à Thomery : Armipotenti faciunt lateres et coquant eos igni
Traduction : Ils font des briques et les cuisent au feu puissant



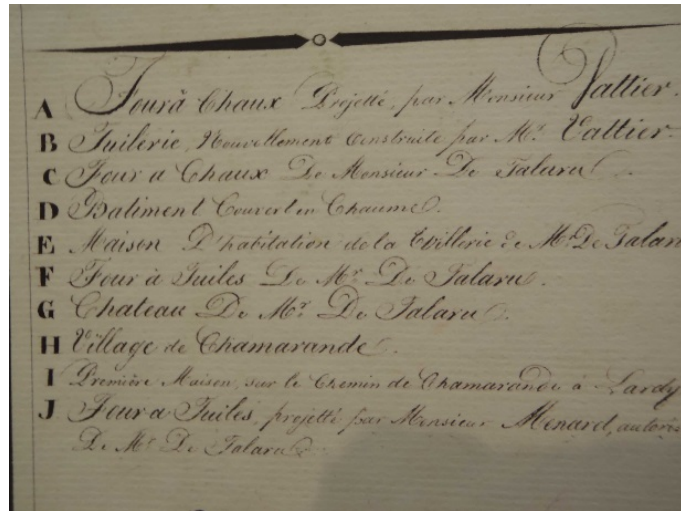
Photo actuelle de l'ancienne briqueterie, 127, rue du Général-de-Séguir à Thomery (document provenant de : <http://fr.topic-topos.com/ancienne-briqueterie-thomery>)

- à Bezanleu (près de Nemours en Seine et Marne), la présence d'un four pour la fabrication de tuiles daterait de 1628 (cf paragraphe sur la tuilerie de Bezanleu).

- 18^e siècle : début de l'activité de la tuilerie attenante au château de Chamarande (visible encore en partie)



Plan géométrique d'une portion de terrain située terroir de Chambrande, canton de la Ferté-Aleps, arrondissement d'Etampes, à l'effet de l'établissement d'un four à chaux projeté par Monsieur Vatier. 18 avril 1835. voir légende ci dessous (Document AD 91 : 5M7_183)



Légende du plan (Document AD 91 : 5M7_183)

- A : Four à chaux projeté par Monsieur Vattier,
- B : Tuilerie nouvellement construite par M. Vattier,
- C : Four à chaux de Monsieur De Talaru.
- E : Maison d'habitation de la tuilerie de Monsieur De Talaru.
- F : Four à tuiles de Monsieur De Talaru.
- G : Château de M. De Talaru.
- H : Village de Chamarande
- I : Première maison sur le chemin de Chamarande à Lardy
- J : Four à tuiles projeté par Monsieur Ménard, autorisation de M De Talaru

- à partir du 19^e siècle, cette industrie connaît un fort accroissement, suite :

* **aux graves incendies du 18^e siècle**, comme ceux de Larchant (1778) ou de Grez-sur-Loing (1779), nécessitant la reconstruction des maisons

* **à la réglementation** : 12 mai 1852 : un arrêté préfectoral interdit la reconstruction des maisons de chaume, préconisant la réalisation des toitures en tuiles, ce qui relance le développement des tuileries et briqueteries régionales, notamment la tuilerie-briqueterie Vattier à Chamarande (1833-1905) et la tuilerie de Périchon à Mennecy (1832-1906)

* **au développement de la région parisienne** : cet accroissement est attesté par l'exemple de Mennecy : entre 1657 et 1699, sur 100 maisons dont on précise la nature de la couverture, 95 sont couvertes de chaume, 2 mi-chaumes-mi-tuiles, et 3 entièrement couvertes de tuiles.

En 1856 : 245 maisons couvertes de tuiles contre 53 de chaume

1861 : 262 en tuiles contre 52 en chaume

1866 : 280 en tuiles contre 48 en chaume

L'Incendie de Larchant, 1778

L'incendie se produisit le 12 septembre 1778. Le village ne possédait pas de pompe. Au son du tocsin, tous les habitants font la chaîne entre la seule mare du pays et l'incendie. Les habitants des villages voisins, la Chapelle-la-Reine, Villiers-sous-Grez et Chevrainvilliers, sont alertés et arrivent à la rescousse. A la demande du curé, l'abbé Fosse, des habitants de Nemours vinrent aussi. Il semble que le feu ait été définitivement éteint le 4 octobre, soit après trois semaines d'angoisses et de terreur.

Le relevé des pertes indique:

- 139 bâtiments brûlés appartenant à 50 propriétaires différents servant à loger 44 ménages et consistant "en foyer et logis personnel, granges, vinées, écuries, bergeries, vacheries, remises et hangars, poulaillers et toits à porcs"

- d'une valeur approximative, déduction faite de celle des matériaux utilisables, de 54 311 livres.
 - Des grains, fourrages, légumes, bestiaux, engrais, meubles, linges et effets détruits pour 75 055 livres.
 - Argent comptant fondu, perdu, ou, la canaillerie humaine ne désarmant pas, "dérobé" pour 3951 livres.
- Le tout : 133 317 livres.

Eugène Thoison, qui rapporte cette sinistre anecdote, estime la valeur de ces dégâts à 400 000 francs or de la fin du siècle dernier.

A la suite d'un tel désastre, les habitants ne pouvaient compter que sur la charité publique. C'était le mois de septembre, tous les emblavements étaient à faire et toutes les réserves avaient été incendiées. C'était la ruine pour les cinq cents habitants de la commune.

Les secours de première urgence s'organisèrent rapidement. L'archevêque de Sens ([1]), Mgr de Luynes, promet de prélever tout le possible sur les fonds de la "Quête des brûlés", cette quête, sorte d'assurance mutuelle et volontaire, en remplaçant une autre plus régulière, se faisait par tout le diocèse, et produisait 1800 à 2000 livres par an.

L'archevêque s'était engagé, en outre, à intéresser le roi et la reine à la situation douloureuse des victimes du désastre. Eugène Thoison ne trouva pas de trace d'une éventuelle libéralité royale. Les chanoines de Notre-Dame de Paris, seigneurs de Larchant, mirent, par l'intermédiaire de leur procureur fiscal, une somme de 6000 livres à distribuer en argent, en pain ou en grains de semence. L'intendant avait effectué, dès le 13 octobre, des distributions de pain. Le dénuement des Lyricantois avait été grand.

THOISON (Eugène), Autrefois et Aujourd'hui, E. Vaillot, imprimeur à Nemours, 1898 (Document M Fanica) [1]) Larchant dépendait du doyenné de Nemours, évêché de Sens.

A. Griffault décrit ainsi l'activité d'une telle tuilerie en 1898 dans le village de Thoury-Ferrottes :

"La tuilerie est située au nord-est de Bichereau, à l'angle de la route de Montereau à Voulx et de la route de Thoury à Villeneuve-la-Guyard; elle fait partie du domaine de la Forteresse. Elle est dirigée par un régisseur qui occupe 5 ouvriers payés à la tâche.

La tuilerie se compose d'un atelier, d'une place pour déposer les tuiles et les briques, de deux halles pour les faire sécher, et d'un four. Le travail a lieu du 15 avril au 15 octobre. La fabrication quotidienne s'élève à environ 2000 briques ou 2500 tuiles. Ces dernières sont des tuiles plates ordinaires (à crochet), quant aux briques, on en fait de creuses et de pleines. Le salaire s'élève à 0 fr. 60 le mètre cube pour l'extraction de la terre, 1 fr. 10 pour la façon de 1000 tuiles et 1 fr. 25 pour celle de 1000 briques; 0 fr.80 à 1 franc pour le 1000 pour les porteurs.

Pour enfourner et défourner on emploie des manoeuvres payés à la journée: 3 francs.

Le rayon de vente s'étend à 20 lieues à la ronde. Il est vendu en moyenne par an de 150 à 200 000 tuiles à 3 francs le cent, soit pour 6000 francs, et environ 200 000 briques à 3 fr. 60, 4 fr. 50 et 5 fr. le cent, soit pour 8600 fr. "

Dans le département de Seine et Marne, plusieurs familles de tuiliers ont poursuivi cette activité sur une longue période :

- les Sachot à Montereau : de 1776 à 1940
- les Houbé à Morcerf : de 1809 à 1930
- les Rollins à St Cyr sur Morin
- les Moufrond à Bezanleu : de 1859 à 2000

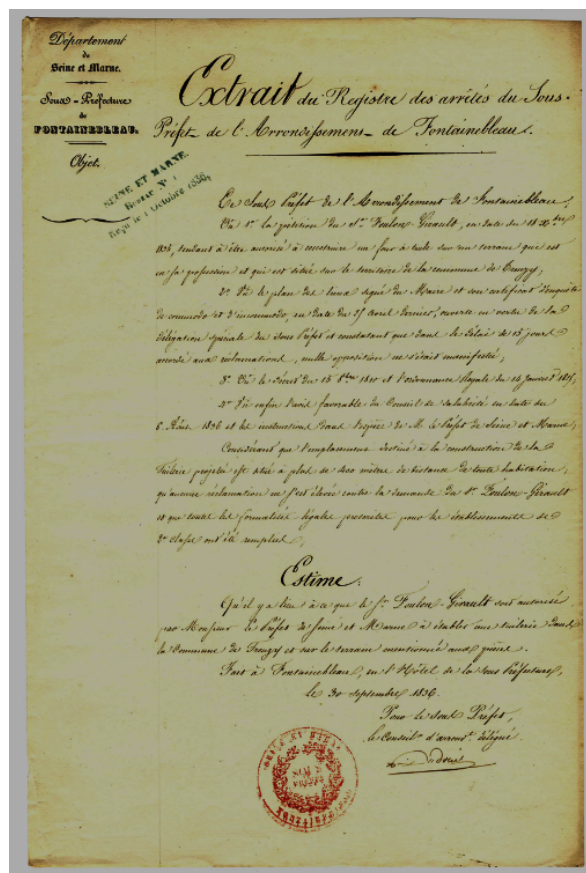
Une entreprise exemplaire : la tuilerie de Bezanleu

Elle se situe sur la commune de Treuzy-Levelay et exploite les argiles plastiques du Sparnacien, localement très abondantes à l’affleurement. Son origine est ancienne :

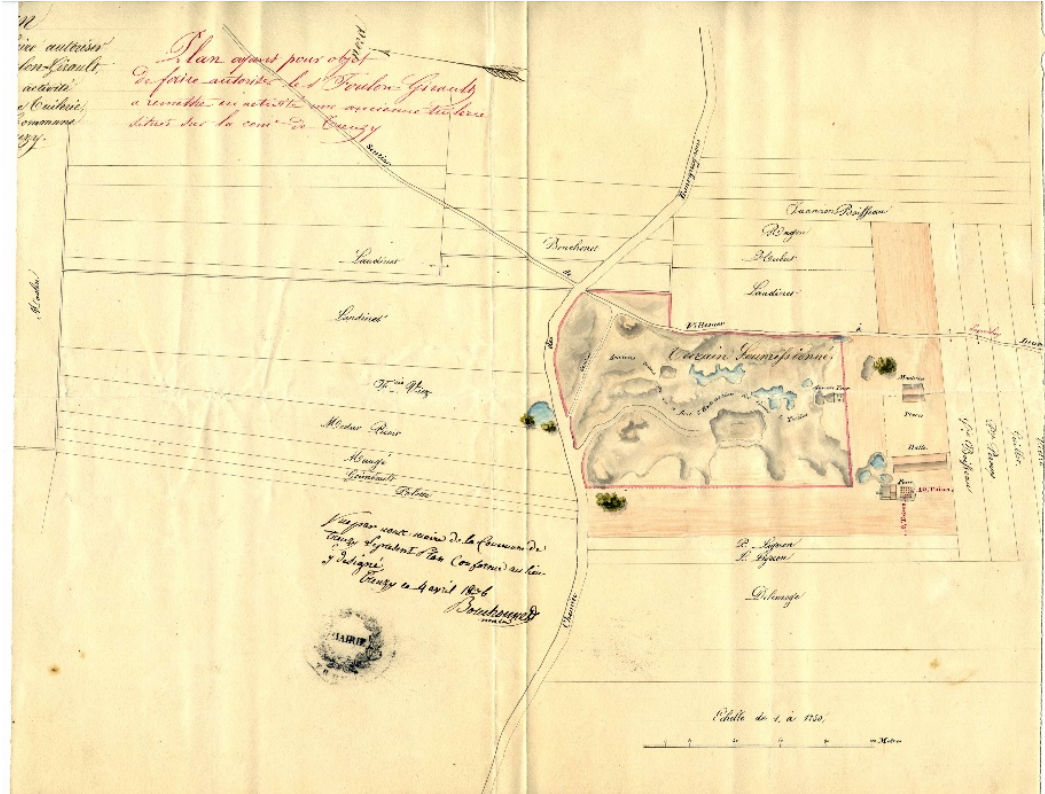
- une « Meson de la Tieulerie » a été identifiée au Moyen Age comme une tuilerie localisée à Montmery, tout près de Treuzy avec d’importants revenus dès 1332
- 1628 : présence d’un four à Bezanleu, qui fournit pour les travaux du château de Nemours 15 000 tuiles sur les 40 000 commandées.
- 1835 : remise en activité d’anciens fours à tuiles par le Sieur Foulon-Girault
- 1850 : Jean-Mathurin-Polycarpe Moufrond, tuilier, et son épouse, loue à M. Laudinet et sa femme les propriétaires, la tuilerie de La Borde. La tuilerie entre dans le giron de la famille Moufrond qui va la faire fonctionner pendant 140 ans.

Elle produit des matériaux pour les maçons, les marchands de matériaux et les entrepreneurs principalement.

- 1910 : Production de céramiques d’ornementation et poteries de jardin
- 1980 : Fin de l’activité de la tuilerie de Bezanleu
- 2003 [?] : Dernier grand feu



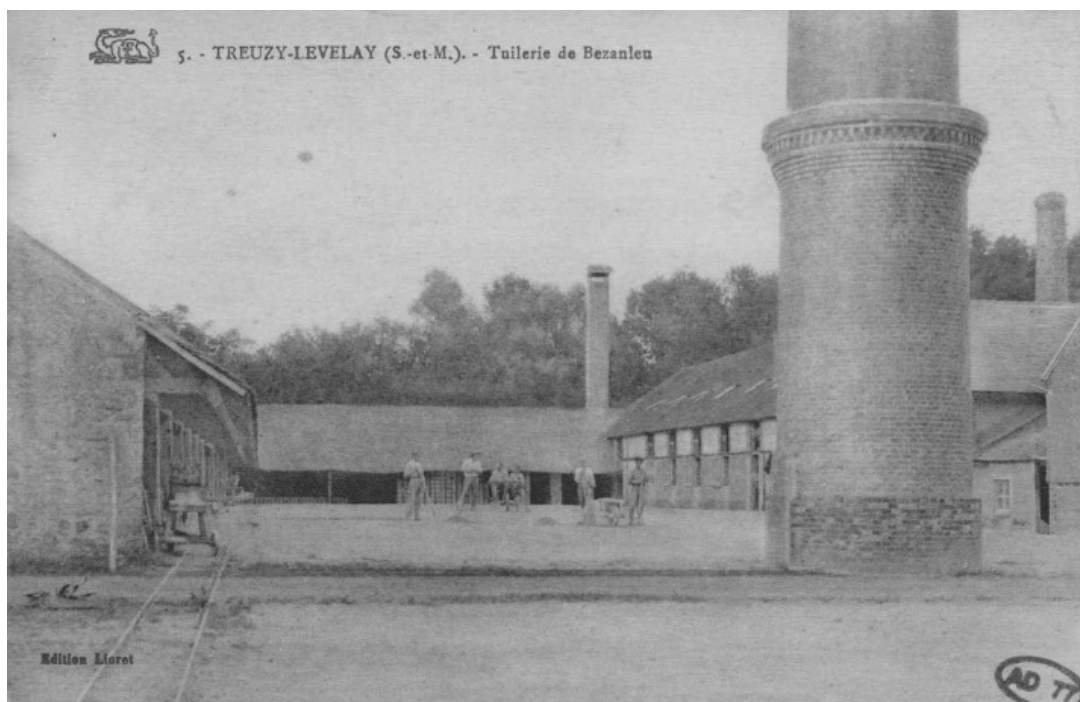
Autorisation préfectorale du 18 octobre 1835 pour la réouverture de la tuilerie de Treuzy-Levelay par le Sieur Foulon-Girault , voir plan joint ci après (Document AD 77 : FRAD077_5MP485_1)



Plan joint à la demande d'autorisation pour la réouverture de la tuilerie de Treuzy-Levelay par le Sieur Foulon-Girault (Document AD 77 : FRAD077-5MP485_2)



Carte postale de la tuilerie de Bezanleu – Villemer en 1906 (Document AD 77 : 2FI 18829)



Carte postale de la tuilerie de Bezanleu – Villemer en 1920 (Document AD 77 : 2FI 18737)

Parmi les constructions couvertes en tuiles de Bezanleu, on trouve :

- L'église Saint Julien de Chevry en Sereine (commune située en Seine-et-Marne, au sud de Montereau) : Hormis le clocher dont la construction date du 12^e siècle, le reste de l'église a été entièrement reconstruit peu avant la guerre de 1870. Le toit de la nef est recouvert de tuiles mécaniques (de Bezanleu ?), et rehaussé d'un faitage en terre cuite.

Source : <http://www.chevryensereine.fr/fr/information/44818/historique>

- le château de Nemours :



Toit du Château de Nemours en tuiles de Bezanleu

(Photo du site web de la ville de Nemours)

TUILERIE DE BEZANLEU

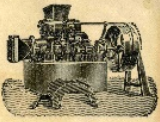
Prix - Courant 1913

	A L'USINE
Tuiles 6 pouces, 1 ^{er} choix le mille,	40 »
Tuiles 7 pouces, 1 ^{er} choix —	46 »
Tuiles grand moule —	85 »
Faitières unies le cent.	30 »
Faitières à recouvrement de 0.33, —	40 »
— 0.50. —	60 »
Arêtiers normands grand modèle. le mille,	150 »
Arêtiers normands petit modèle. —	125 »
Arêtiers à recouvrement de 0.33. le cent.	35 »
Abouts d'arêtiers à recouvrement, l'unité.	0 70
Crochettes la mille,	60 »
Briques de 1 ^{er} choix —	50 »
Briques rouges —	48 »
Briques dures —	52 »
Briques 2 ^{me} choix —	40 »
Carreaux 8 pans 1 ^{er} choix —	40 »
Carreaux carrés 1 ^{er} choix —	40 »
Tuiles 2 ^{me} choix (en moins par mille de premier 5 francs).	
Planchettes —	40 »
OEils de bœuf grand modèle . . . l'unité.	3 »
— petit modèle —	2 50
Mitres de 0.19. —	2 50
— 0.16. —	1 25
Mitrons de 0.19. —	1 50
— 0.16. —	1 25
Bordures de jardin le mille,	75 »
Laties la botte.	2 50

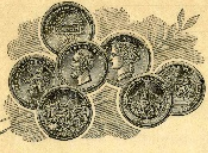
Les produits vieillis subissent une majoration de 15 %.

Prix des produits de Bezanleu en 1913 (Document AD77 : FRAD077_190J79)

ADRIEN PURSON, PARIS
Représentant de la maison
Rieter & Koller, Ingénieurs-Constructeurs
à Emmishofen (Suisse)



Moulinerie à Fribourg.
Paris, le 26 Mars 1899.
N. No 10000 prolongé 5.



Construction de machines
spéciales pour la
fabrication des tuiles et des briques
etc.

Installations complètes
de
tuileries et briqueteries.

Médailles:
Vienne 1882 Paris 1884
Anvers 1885 Neuchâtel 1887
Stockholm 1886 Vienne 1882
Indarock 1893 Munich 1888

Grand Prix à Vienne

Diplômes d'honneur:
Vienne 1882 Zurich 1883
Linz 1883 Lucerne 1881
Neuchâtel 1887



Presse rotatoire.

Monsieur P. Moufrond
Culteur Mécanique à Bezanleu par Neuenbourg
de la Seine.

Monsieur P. Moufrond
Je vous prie de m'envoyer le plan
de la Presse à bras pour fabriquer les produits figurés
à notre Alham.

France en gros Paris la Ville.

net de tout droits de douane :

1 Presse à bras pour fabriquer les produits, Châssis	720 ^{fr}
1 Presse pour briques pleines	100.
1 " " " " " " " "	100.
1 " " " " " " " "	100.

grand renseignements concernant la presse,
Je me tiendrai pas à tous les communiqués,
C'est devant à vos ordres et je serai dans
complette disponibilité au nombre de
mes clients,
Veuillez agréer, Monsieur mes salutations
empressées.

Adrien Purson

1899: Lettres d'une Sté suisse pour la fourniture de matériels à M Moufrond, Directeur de la tuilerie de Bezanleu (Document AD77 : FRAD077_190J7_1)

MARLOTTE par BOURRON (Seine & Marne)

DÉPÔT DE PLÂTRE
Chaux Grasses

CHAUX HYDRAULIQUE
Ciment de Bourgogne

CIMENT DE PORTLAND
Ciment de Bourgogne

BRÈQUES POTERIES
Lattes & Clous

J. AUFORT
Entrepreneur de Maçonnerie

Aufort G. Succ^r

Marlotte, le 24 Avril 1901

Monsieur Moufrond
Culteur de Bezanleu

Voilà je vous prie en envoyer le plus
possible car j'en ai besoin pour vos travaux de tuiles
pour mettre au bâtiment en construction sur la
route de Montigny

Recevez Monsieur mes salutations
empressées

J. Aufort

1901 : commande de tuiles d'un entrepreneur de Marlotte à M Moufrond, Directeur de la tuilerie de Bezanleu.



1901: Lettres d'une Sté parisienne pour la fourniture de matériels à M Moufrond, Directeur de la tuilerie de Bezanleu (Document AD77 : FRAD077_190J7_3)

Pour obtenir des données complémentaires sur l'ensemble de ces parties, voir le site web du Géofestival Ile de France à : www.geofestival.org

